

Dossier « REDOUBLEMENT A L'ECOLE »
issu des conférences de consensus « Lutter contre les difficultés scolaires : Le redoublement et ses alternatives ? » et « Différenciation pédagogique »

1. L'état du redoublement en France

➤ Les chiffres clés

- * En France, 22 % des élèves ont redoublé au moins une fois avant l'âge de 15 ans, soit le double de la moyenne des pays de l'OCDE (PISA 2015).
- * En France, le taux de redoublement a nettement régressé (-17 points entre PISA 2003 et 2015).
- * Les élèves qui sont allés moins d'un an en maternelle redoublent davantage (toutes choses égales par ailleurs). Ainsi, un élève qui est allé « au plus une année » en maternelle a deux fois plus de chances de redoubler (PISA 2012).
- * Selon les enquêtes PISA, la France est le 5ème pays de l'OCDE (34 pays) qui fait le plus redoubler ses élèves (28 % des élèves français âgés de 15 ans déclarent avoir déjà redoublé au moins une fois).

➤ **La grande majorité des pays se sont, depuis les années 1970, ralliés à la promotion automatique des élèves d'une classe à l'autre.** En France, un décret paru en novembre 2014, précise le caractère exceptionnel du redoublement. Pourtant cette pratique est toujours débattue.

➤ **La recherche internationale montre que le redoublement, au mieux n'a pas d'effet, ou peut s'avérer nocif pour la réussite scolaire des élèves et pour le développement de leur estime de soi.** Pourtant, parents, enseignants et, comme l'a révélé une enquête inédite du Cnesco, élèves, considèrent le redoublement comme étant bénéfique.

➤ La France reste fidèle à la pratique historique du redoublement

Une pédagogie traditionnelle, les faibles contraintes réglementaires, les procédures floues de décision quant aux critères de redoublement, la place essentielle laissée aux parents dans les décisions expliquent la résistance de cette pratique.

➤ Les visages multiples du redoublement

Il existe un usage persistant du redoublement contre la difficulté scolaire au début des « apprentissages premiers ». 7 % des élèves redoublent le CP ou le CE1. À noter : au moins dans un tiers des pays européens, il existe une interdiction de redoubler (appelée « promotion automatique ») au cours des premières années du primaire.

➤ Une pratique en régression, notamment sur les dix dernières années

Si le taux de redoublement demeure élevé en France, il a nettement régressé au cours de la dernière décennie (11 points, PISA 2003 et 2012). Ce recul s'est notamment accéléré pendant ces dix dernières années dans tous les niveaux d'enseignement.

➤ **Les mutations du profil des élèves redoublants**

La régression du nombre de redoublants et l'évolution du contexte économique ont modifié le portrait-type du redoublant. Toutes choses égales par ailleurs, voici les principales caractéristiques des élèves ayant déjà redoublé à 15 ans aujourd'hui (enquêtes PISA 2003 et 2012) :

- *les garçons redoublent plus que les filles.
- *la structure familiale est également liée à la probabilité d'avoir redoublé. Vivre dans une famille monoparentale est associé à une probabilité de redoubler 37 % plus élevée que le fait de vivre avec ses deux parents ;
- *les élèves qui sont allés moins d'un an en maternelle redoublent davantage. Un élève qui est allé « au plus une année » en maternelle a deux fois plus de chances de redoubler.
- *le trimestre de naissance impacte fortement la probabilité d'avoir redoublé.
- *la nationalité n'est désormais plus un facteur discriminant lorsqu'on prend en compte les autres caractéristiques des élèves.
- *le niveau d'éducation des parents est fortement lié à la probabilité d'avoir redoublé.
- *les conditions économiques, appréhendées par le statut d'emploi des parents (temps plein, temps partiel, chômage), impactent fortement le redoublement.

2. Les effets du redoublement sur la réussite des élèves

Jusqu'au début des années 2000, les chercheurs mettent en évidence unanimement des effets négatifs du redoublement, notamment sur les résultats scolaires, à court et à long terme. **Au mieux, le redoublement n'a pas d'effet, mais il s'avère dans bien des cas nocifs pour la réussite scolaire des élèves, pour le développement de leur estime de soi et d'autres mesures socio-psychologiques.**

À partir des années 2000, de nouvelles techniques statistiques et économétriques affinent ces résultats et montrent des effets contrastés entre le court et long terme.

***Dans la majorité des études, le redoublement n'a pas d'effet sur les performances scolaires à long terme.** Quelques études obtiennent des effets positifs à court terme dans des contextes très particuliers.

***Le redoublement a, en revanche, toujours un effet négatif sur les trajectoires scolaires et demeure le meilleur déterminant du décrochage.** Il semble également impacter négativement le revenu futur du jeune adulte en agissant comme un signal de faible performance du salarié pour les entreprises.

3. Les croyances des enseignants et des parents sur le redoublement

Les recherches montrent que les enseignants et parents restent attachés au redoublement pour de multiples raisons, qui ne sont pas toutes en lien avec la remédiation des difficultés scolaires.

***Les enseignants et parents considèrent le redoublement comme étant bénéfique.** Ils estiment que faire redoubler un enfant permettra de lui laisser plus de temps pour acquérir compétences et connaissances mais aussi pour gagner en maturité. Selon eux, aussi, le redoublement aurait un caractère incitatif poussant les élèves à travailler de peur de recommencer une année. Il existe cependant des différences notables chez les parents de milieux sociaux favorisés, moins enclins à laisser leurs enfants redoubler, notamment en primaire.

***Les enseignants pensent également que le redoublement est un moyen d'homogénéiser les classes en regroupant les élèves par niveau.**

***Le redoublement jouerait aussi un rôle de signal envoyé par l'enseignant à ses pairs, et par l'établissement aux autres établissements, aux enseignants et aux parents.** En ne laissant pas passer au niveau supérieur certains élèves, les professeurs manifestent aux collègues qui en ont la charge qu'ils ne sont pas responsables des situations délicates auxquelles ils sont confrontés et comptent ainsi éviter les critiques habituelles sur l'enseignement donné aux élèves dans les classes précédentes.

4. Des pistes pour réduire le redoublement

4.1. La différenciation pédagogique

L'école française peine à mener tous les élèves vers l'acquisition des connaissances et des compétences du socle commun. Pour réduire les inégalités d'entrée dans les apprentissages, la différenciation pédagogique est souvent mise en avant par l'institution scolaire. Les recherches montrent, en effet, qu'un enseignement identique pour tous crée des différences entre les élèves.

Les recommandations s'articulent autour de 2 axes.

- 1.** Les pratiques enseignantes
- 2.** Les dispositifs dans la classe

Pratiques enseignantes

Un enseignant, dans sa classe, doit être en mesure de faire varier ses pratiques, afin de s'adapter à la diversité de ses élèves, tout en maintenant des objectifs communs et des temps d'apprentissage collectifs. Cela suppose une maîtrise des contenus enseignés, une évaluation fine et régulière des savoirs des élèves et la mise en place de routines dans les classes.

Garantir des objectifs ambitieux communs à tous

Il s'agit de proposer une palette diversifiée de manières d'arriver au résultat, sans pour autant abaisser le niveau des tâches demandées.

Prendre en compte la diversité des élèves dans les situations collectives

La différenciation ne signifie pas la fin de l'enseignement en classe entière. La conduite de séances collectives n'est pas contradictoire avec la prise en compte des singularités des élèves. Ainsi, **en classe entière, les enseignants peuvent récolter les différentes méthodes proposées par les élèves, de la plus simple à la plus complexe, et les exposer à la classe.** Chaque élève peut repérer où il en est et identifier des méthodes plus expertes proches de la sienne.

Faire expliciter par les élèves ce que l'on attend d'eux

Les élèves doivent être amenés, régulièrement, à expliciter leur cheminement, pour rendre objectif ce qu'ils ont appris, en utilisant un langage adapté. Leur enseignant doit les accompagner dans cette phase. Cela suppose qu'il fasse des retours précis à chaque élève sur ses progrès et sur les nouveaux objectifs qui lui sont fixés.

Variation des situations d'apprentissage

Les apprentissages doivent s'appuyer sur un ensemble cohérent de situations de classe variées, toutes nécessaires (phase d'entraînement, phase de résolution de problèmes, phase de bilan...). La recherche montre que les approches laissant trop de liberté aux élèves ne sont pas les plus efficaces notamment pour les élèves qui rencontrent le plus de difficultés scolaires.

Agencer les différentes phases d'apprentissage

Les enseignants doivent penser que la différenciation peut intervenir à plusieurs moments d'une séquence pédagogique avec des intentions variées.

- ✓ **Avant l'enseignement** : réactiver les connaissances, identifier la nature de ce qui est déjà appris ou encore fragile pour chaque élève, préparer la tâche en fournissant des clés d'accès vers ce qui suit ;
- ✓ **Pendant l'enseignement** : soutenir l'apprentissage, aménager la tâche en la rendant accessible, évaluer le cheminement cognitif de chaque élève via une analyse de ses acquis et de ses erreurs ; s'arrêter pour formaliser et structurer progressivement ce qui est acquis ;
- ✓ **Après l'enseignement** : exercer, revoir ce qui n'a pas été compris, vérifier l'autonomie acquise par l'élève sur les objets d'apprentissage.

Adopter des postures enseignantes variées

La recherche a montré que les élèves qui réussissent adoptent une variété de postures dans leurs apprentissages, et notamment, pour les plus avancés, des postures réflexives et créatives. Pour arriver à ce résultat, les enseignants doivent eux-mêmes adopter une variété de postures d'enseignement : posture de contrôle (cadrage d'une situation), posture d'accompagnement (aide ponctuelle, individuelle ou collective)... **En faisant varier leurs propres postures, les enseignants encouragent les élèves à recourir, eux aussi, à une large palette de postures.**

Éviter les difficultés liées au travail à la maison

Le travail individuel des élèves, réalisé à la maison, ne doit pas comporter de difficultés majeures mais se concentrer sur le renforcement de ce que les élèves savent déjà. Les devoirs donnés aux élèves doivent être à leur portée.

Dispositifs dans la classe

La différenciation pédagogique peut passer par une réorganisation de la classe. Les dispositifs proposés aux élèves doivent être variés et souples. Ils doivent favoriser les interactions entre l'enseignant et ses élèves d'une part, et entre les élèves d'autre part. Ils peuvent aussi s'appuyer sur la présence de deux enseignants intervenant ensemble ou séparément dans la même classe.

Se libérer, ponctuellement, de la gestion collective de la classe

Les travaux de groupes et/ou les travaux individuels permettent à l'enseignant de se libérer momentanément de la gestion collective de la classe et d'être plus disponible pour accompagner un ou quelques élèves.

L'exemple

Le plan de travail : des élèves travaillent en autonomie avec un plan de travail pour consolider leurs apprentissages pendant que l'enseignant peut mener un atelier dirigé auprès de quelques élèves dont il a perçu des difficultés durant la séance collective.

Faire coopérer les élèves efficacement

La recherche montre qu'un travail dans un groupe est bénéfique à chacun de ses membres, uniquement s'il respecte certaines conditions. Ainsi, pour qu'un travail coopératif existe, **la tâche réalisée par les élèves doit résulter d'un apport de chaque individu dans le collectif, dans le cadre d'une organisation structurée** (explicitation des rôles de chacun), **avec des responsabilités partagées.**

L'exemple

Les petits groupes : des groupes de 2 à 5 élèves sont constitués ; l'enseignant présente les modalités du travail en groupe, veille à ce que chaque membre du groupe soit indispensable à la réussite de la tâche et permet aux élèves de faire un bilan de ce qu'ils ont appris.

Organiser un tutorat entre élèves

L'intervention d'un élève tuteur, moins formelle que celle de l'enseignant, est un moyen de répondre aux obstacles rencontrés par un élève tutoré. La recherche montre que, pour que cela bénéficie à tous, les tuteurs doivent bénéficier d'une préparation pour accompagner efficacement les tutorés. Les tuteurs tirent systématiquement bénéfice de ce dispositif car ils se voient offrir des occasions d'explicitation et de consolidation des savoirs et savoir-faire qu'ils maîtrisent.

L'exemple

Le tutorat : des binômes tuteur-tutoré, prenant en compte les affinités des élèves, sont constitués ; le tuteur est spécifiquement préparé à son rôle, à l'analyse des difficultés rencontrées par l'autre et à la façon d'y répondre ; le tutoré se voit proposer une nouvelle formulation par un élève semblable à lui.

Regrouper temporairement des élèves autour d'un même besoin

La recherche montre que composer un groupe réduit d'élèves sur un temps spécifique est bénéfique aux apprentissages, uniquement si certaines conditions sont réunies. Ainsi, les enseignants peuvent constituer des groupes autour d'un même besoin, reposant sur l'évaluation préalable (pas forcément écrite) d'une compétence précise. **Le groupement doit être flexible et réévalué en fonction des progrès des élèves, pour éviter la démotivation et la stigmatisation.** Les temps en groupe homogène peuvent être réguliers mais doivent rester nettement inférieurs au temps en groupe/classe hétérogène.

4.2. Les activités pédagogiques complémentaires (APC)

Elles offrent un large champ d'action pédagogique et permettent d'apporter aux élèves un accompagnement différencié, adapté à leurs besoins, pour susciter ou renforcer le plaisir d'apprendre. Les enseignants peuvent ainsi aider les élèves lorsqu'ils rencontrent des difficultés dans leurs apprentissages, les accompagner dans leur travail personnel ou leur proposer une activité prévue dans le cadre du projet d'école, le cas échéant en lien avec le projet éducatif territorial de la commune.

<https://ien-combe-de-savoie.web.ac-grenoble.fr/sites/default/files/Media/document/APC.pdf>

4.3. Les programmes personnalisés de réussite éducative (PPRE)

La mise en œuvre d'actions pour aider un élève à développer ses connaissances peut prendre la forme d'un PPRE (Programme personnalisé de réussite éducative).

Ce programme permet de coordonner une prise en charge personnalisée et peut intervenir à n'importe quel moment de la scolarité obligatoire. Il diversifie les aides proposées qui vont de la différenciation pédagogique dans la classe aux aides spécialisées.

Il doit :

- identifier les besoins grâce à un diagnostic
- fixer des objectifs précis en nombre réduit
- se fonder sur des compétences déjà acquises
- être défini sur une période relativement courte, éventuellement renouvelable
- être expliqué à l'élève et sa famille
- prévoir les modalités d'évaluation des progrès réalisés et des suites à donner

4.4. Les stages de remise à niveau durant les vacances scolaires

Les stages de réussite sont des stages de remise à niveau proposés durant les vacances aux élèves de l'école élémentaire au lycée éprouvant des difficultés dans leurs apprentissages. Ils doivent permettre de consolider les acquis fondamentaux, tout particulièrement en français et en mathématiques, ou de combler des lacunes en travaillant en petit effectif.

Ils sont accessibles aux élèves **de l'école au lycée, sur la base du volontariat** et pour une durée totale de 15 heures (3 heures par jour pendant 5 jours).

Ces stages ont vocation à se déployer dans toutes les écoles élémentaires et établissements secondaires publics et privés sous contrat, **particulièrement dans les territoires les plus en difficulté (indices de positionnement social les plus faibles).**

Les **effectifs réduits** au sein de chaque module de stage favorisent l'installation d'un cadre de travail stimulant et sécurisant et la mobilisation de chaque élève.

Les enseignants volontaires du premier degré animent ces stages et en définissent le contenu en fonction des besoins de chaque élève.

4.5. L'appui du pôle ressource de la circonscription Combe de Savoie

L'objectif de tous les professionnels mobilisés dans le pôle ressource est de prévenir et remédier aux difficultés qui se manifestent dans les écoles afin d'améliorer la réussite de tous les élèves.

Les membres du pôle ressource concentrent leur action autour des élèves à besoins éducatifs particuliers (élèves en difficulté d'apprentissage, élèves en situation de handicap, élèves allophones).

https://ien-combe-de-savoie.web.ac-grenoble.fr/sites/default/files/Media/document/Note%20de%20service%20n%C2%B01%20P%C3%B4le%20ressource%202021%202022_0.pdf

**Laurent Ronchail, Inspecteur de l'éducation nationale
Circonscription Combe de Savoie – Année scolaire 2021-2022**